

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
24 février 2009

Original : français

---

**Lettre datée du 23 février 2009, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires  
par intérim de la Mission permanente du Burkina Faso  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un rapport sur les travaux effectués par le Conseil de sécurité sous la présidence du Burkina Faso, au cours du mois de septembre 2008 (voir annexe), établi sous ma responsabilité, à l'issue de consultations avec les autres membres du Conseil.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent adjoint,  
Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Paul Robert **Tiendrebeogo**



**Annexe à la lettre datée du 23 février 2009 adressée  
au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires  
par intérim de la Mission permanente du Burkina Faso  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Évaluation des travaux du Conseil de sécurité  
durant la présidence du Burkina Faso (septembre 2008)**

[Français  
Original : anglais]

## **Introduction**

En septembre 2008, sous la présidence du Burkina Faso, le Conseil de sécurité a tenu 29 séances publiques pour examiner les questions intéressant l'Afrique, l'Asie, l'Europe et les Amériques. Dix-sept de ces séances, dont deux de haut niveau, étaient publiques. Le Conseil a adopté cinq résolutions, quatre déclarations du Président et six déclarations à la presse.

## **Afrique**

### **Mission des Nations Unies au Libéria**

Le 9 septembre, le Conseil a tenu une séance privée avec les pays fournisseurs de contingents à la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), suivie de consultations. La Représentante spéciale du Secrétaire général au Libéria, Ellen Margrethe Løj, a exposé au Conseil la situation sur le terrain et la proposition que le Secrétaire général a formulée dans son dernier rapport tendant à réduire les effectifs de la composante militaire de la MINUL et à accroître ceux de la composante de police.

Le 29 septembre, le Conseil a adopté la résolution 1836 (2008), dans laquelle il a prorogé d'un an le mandat de la MINUL.

### **Comité des sanctions concernant le Soudan**

Le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan a fait oralement un exposé au Conseil durant des consultations tenues le 11 septembre. Il a déclaré que la version finale d'un rapport écrit devant être soumis au Conseil était en cours d'élaboration et inclurait probablement les résultats de l'enquête sur l'attaque contre un convoi de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) survenue dans le pays.

### **République démocratique du Congo**

Suite à la reprise des combats dans le Nord et le Sud-Kivu, le Conseil s'est réuni le 12 septembre pour entendre le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, Edmond Mullet, présenter une mise à jour de la situation sur le

terrain. À l'issue de consultations, le Conseil a fait une déclaration à la presse sur cette question.

### **Paix et sécurité en Afrique**

Le Conseil de sécurité a tenu deux consultations sur la paix et la sécurité en Afrique.

Le 17 septembre, le Conseil a entendu un exposé sur la mission d'établissement des faits des Nations Unies à Djibouti et en Érythrée, menée à sa demande. Il a noté que la mission s'était rendue à Djibouti mais n'avait pas obtenu de visa pour se rendre en Érythrée.

Le 19 septembre, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, Haile Menkerios, a rendu compte au Conseil de la situation au Zimbabwe, après la signature de l'accord-cadre sur le partage du pouvoir entre les principaux partis politiques. Le Conseil s'est réjoui de cet accord et a félicité le Président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, des efforts qu'il a déployés à cet égard.

### **Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad**

Le 19 septembre, le Conseil a tenu une séance privée avec les pays fournisseurs de contingents à la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), suivie de consultations.

Le Représentant spécial du Secrétaire général, Victor Da Silva Angelo, a rendu compte au Conseil des progrès constatés dans les deux pays, en particulier des activités de la MINURCAT, du déploiement du Détachement intégré de sécurité et de la coopération avec la Force de l'Union européenne (EUFOR). Il a également rendu compte au Conseil des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord conclu le 13 août 2007 au sujet de la réforme électorale au Tchad, et de l'Accord de paix global signé à Libreville par les parties centrafricaines le 21 juin 2008.

Le 24 septembre, le Conseil a adopté la résolution 1834 (2008), dans laquelle il a prorogé de six mois le mandat de la MINURCAT.

Le même jour, le Conseil a entendu un exposé de M. Javier Solana sur les activités de la force européenne au Tchad et en République centrafricaine. Il a instamment engagé l'ONU à trouver rapidement une solution pour remplacer l'EUFOR, dont le mandat prendrait définitivement fin le 15 mars 2009.

### **Asie et Moyen-Orient**

#### **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

Le Conseil a examiné la question à deux reprises durant le mois de septembre 2008.

Le 18 septembre, à l'occasion de consultations, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Robert Serry, a rendu compte au Conseil des progrès réalisés dans les négociations entre Israël et l'Autorité palestinienne, en particulier les pourparlers des 26 et 31 août et du 16 septembre 2008. Il a également déclaré que les relations entre la République arabe syrienne et le Liban s'amélioreraient, mais que le blocus imposé par Israël dans la bande de Gaza demeurerait préoccupant.

En réponse à une demande de la Mission permanente de l'Arabie saoudite, présentée au nom de la Ligue arabe, le Conseil de sécurité a tenu un débat ministériel le 26 septembre. Bien que de nombreuses délégations aient centré leurs déclarations sur la poursuite des implantations dans le territoire palestinien, d'autres ont évoqué la situation générale au Moyen-Orient.

### **Non-prolifération**

À l'occasion de consultations tenues le 11 septembre, le Conseil a examiné le rapport du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006) sur les activités nucléaires en République islamique d'Iran.

Le 27 septembre, le Conseil a adopté la résolution 1835 (2008) relative à cette question.

### **Myanmar**

Le 11 septembre, le Conseiller spécial du Secrétaire général, Ibrahim Gambari, a rendu compte au Conseil de sa plus récente visite au Myanmar, notamment dans les zones touchées par le cyclone Nargis, où il a rencontré des responsables gouvernementaux mais n'a pas pu s'entretenir avec Daw Aung San Suu Kyi, qui dirige le parti d'opposition.

### **Afghanistan**

Le 22 septembre, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1833 (2008), par laquelle il a prorogé le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité pour une période de 12 mois au-delà du 13 octobre 2008.

## **Europe**

### **Géorgie**

Le Conseil n'a pas examiné la situation en Géorgie durant le mois de septembre 2008. Le 9 septembre, une délégation a toutefois présenté un projet de résolution visant à imposer à la Géorgie un embargo sur les armes. Aucune décision n'a été prise au sujet de ce projet.

### **Chypre**

Le 4 septembre, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2008/34), dans laquelle il se félicitait que les dirigeants chypriotes grecs et chypriotes turcs aient engagé des négociations véritables en vue de la réunification de Chypre, et accueillait avec satisfaction la nomination d'Alexander Downer au poste de Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre.

### **Réunion avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**

Le 26 septembre, le Conseil a entendu un exposé du Ministre des affaires étrangères de la Finlande et actuel Président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Alexander Stubb, sur les activités de l'Organisation et sa coopération avec le Conseil de sécurité, en particulier dans le contexte de la

prévention et du règlement des conflits. Il a également rendu compte au Conseil de la situation en Afghanistan, en Géorgie et au Kosovo.

### **Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie**

Le 29 septembre, le Conseil a adopté la résolution 1837 (2008), par laquelle il a prorogé le mandat des juges permanents et des juges *ad litem* du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, respectivement jusqu'au 31 décembre 2010 (pour les juges siégeant à la Chambre d'appel) et jusqu'au 31 décembre 2009 (pour les juges siégeant dans les Chambres de première instance et les juges *ad litem*), ou jusqu'à l'achèvement des affaires dont ils ont été saisis si celui-ci intervient à une date antérieure.

## **Amériques**

### **Haïti**

Le 12 septembre, le Conseil a entendu un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix sur la situation en Haïti, à la suite des cyclones et des ouragans qui ont gravement touché le pays.

Les membres du Conseil ont exprimé leurs sincères condoléances et leur profonde sympathie au peuple et au Gouvernement haïtiens et ont invité la communauté internationale à fournir une aide au pays. Ils se sont également félicités de la nomination de Michelle Duvivier Pierre-Louis au poste de Premier Ministre d'Haïti.

## **Séance de haut niveau**

Le 23 septembre, sous la présidence du Président du Burkina Faso, Blaise Compaoré, le Conseil a tenu une séance de haut niveau au titre du point intitulé « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : médiation et règlement des différends ».

Les participants à la réunion étaient le Secrétaire général, le Chef de l'État panaméen, le Premier Ministre de la Croatie, les Ministres des affaires étrangères de la Belgique, de l'Afrique du Sud, de l'Indonésie, de l'Italie et de la France, le Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, le Ministre d'État du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour l'Afrique, l'Asie et les Nations Unies, ainsi que les représentants permanents du Viet Nam, des États-Unis d'Amérique, de la Jamahiriya arabe libyenne et du Costa Rica et le Représentant permanent adjoint de la Chine.

Dans ses observations liminaires, le Président Compaoré a déclaré que, en organisant cette séance, le Burkina Faso avait voulu faire valoir l'importance de la médiation en tant que moyen pacifique de règlement des différends. Il a considéré que pour aboutir, la médiation supposait :

- L'adhésion des parties au conflit;
- Un médiateur de grande qualité (indépendance, objectivité, connaissance aussi bien des causes du conflit que de la situation sur le terrain);

- La proximité (priorité des organisations sous-régionales et régionales);
- L'appui de la communauté internationale (de l'Organisation des Nations Unies par exemple et du Conseil de sécurité en particulier).

L'ancien Conseiller spécial du Secrétaire général, Lakhdar Brahimi, en tant qu'expert invité, a fait observer que tout en étant uniquement engagées et financées par ceux qui les lançaient, les médiations contribuaient au règlement de nombreux conflits dans le monde. Il a par conséquent invité la communauté internationale à s'approprier cette pratique et à la promouvoir.

À l'issue du débat, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2008/36), soulignant l'importance de la médiation et la nécessité de l'encourager. Il a prié le Secrétaire général de s'assurer que toutes les activités de médiation menées dans le cadre du système des Nations Unies soient conformes à la Charte. Il a également noté que les femmes jouaient un rôle important dans le règlement des différends et a prié le Secrétaire général de prendre en compte l'aspect genre dans le choix des médiateurs. Enfin, le Conseil a prié le Secrétaire général de lui présenter, dans les six mois qui suivraient l'adoption de la déclaration, un rapport sur la médiation et les activités d'appui y relatives, et de faire des recommandations en vue du renforcement de leur efficacité.

### **Autres activités**

Après les attentats terroristes perpétrés au Liban (10 et 29 septembre), au Pakistan (20 septembre), en Espagne (20 et 21 septembre) et en République arabe syrienne (27 septembre), le Conseil a adopté soit des déclarations du Président, soit des déclarations à la presse pour condamner ces menées et exprimer sa solidarité avec les familles des victimes et le peuple et le gouvernement des pays concernés.

Le 18 septembre, le Président du Conseil de sécurité a offert un déjeuner, présidé par le Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso, Alain Yoda, en l'honneur du Secrétaire général. Outre les membres du Conseil de sécurité, les collaborateurs du Secrétaire général étaient également présents. Le Secrétaire général a saisi cette occasion pour échanger des vues avec les membres du Conseil de sécurité sur la situation en Bolivie, le groupe mixte ONU-Union africaine et les importantes manifestations qui devaient être organisées parallèlement au débat général de l'Assemblée générale.

### **Conclusion**

Les réunions énumérées ci-dessus ont fait du mois de septembre un mois très chargé pour le Conseil de sécurité. Le Burkina Faso a cependant su s'acquitter avec succès de son mandat de Président du Conseil.